

2008/967 - GRATUITES TOTALES OU PARTIELLES DE SALLES MUNICIPALES DE SPECTACLES ET/OU FRAIS DE CAPTATIONS AUDIOVISUELLES ACCORDEES AUX ORGANISMES SUIVANTS : ESPACE 44 - ASSOCIATION LEA POUR SAMY, LA VOIX DE L'ENFANT AUTISTE - ASSOCIATION ECOLE DES GRANDS PARENTS EUROPEENS - CHOEUR ET ORCHESTRE XIX - COMPAGNIE DES TROUBALOURS - FONDATION SCIENTIFIQUE DE LYON - ASSOCIATION R.A.D.O.T. - ASSOCIATION UNE SOURIS VERTE - ASSOCIATION COM' EXPRESSION - LA PTITE BOITE A MUSIQUE - MONTANT TOTAL DES EXONERATIONS : 6 619,74 € HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« - **L'Association Espace 44 – Rhône Alpes Scènes** : 44, rue Burdeau – 69001 Lyon, a pour objet la promotion de la création artistique dans la région et sous toutes ses formes, par la création, l'accueil, la diffusion de tous spectacles culturels et la création de stages de toute nature.

Dans ce cadre, elle a organisé du 9 au 17 puis du 27 au 31 octobre 2008, un festival d'animation intitulé "BurlesKoPentes", dont plusieurs représentations se sont déroulées à la salle Paul Garcin (entrées tout public et tarifs = 7 €).

Il est proposé la prise en charge de deux jours de gratuité, les 28 et 29 octobre 2008 sur un total de 14 jours et 3 675 € de frais de location sans exonération (arrhes versées : 1 318 € TTC).

- **L'Association Lea pour Samy – La Voix de l'Enfant Autiste** : 51, rue Léon Frot – 75011 Paris, agit au quotidien pour la défense, la protection et l'intégration des enfants atteints d'autisme et de leur famille. Elle met en place ses actions et projets dans une nouvelle dimension de l'action humanitaire et solidaire, afin de valoriser une nouvelle approche pour combattre l'autisme.

Elle a organisé à la salle Victor Hugo le 14 octobre 2008, une manifestation intitulée "Rencontre de l'espoir" destinée aux parents lyonnais d'enfants autistes, auxquels sera projeté le film "Autisme derrière le rideau", qui retrace le caractère universel de l'autisme à travers différents pays (entrées gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 295 € HT.

- **L'Association Ecole des Grands Parents Européens** : 10, avenue Louis Momet – 69260 Charbonnières, a pour objet :

- de promouvoir réflexions et recherches sur le rôle des grands-parents dans la société actuelle ;
- de constituer un lieu d'écoute et d'information spécifique (psychologique et juridique) ;
- d'organiser des actions partagées entre grands-parents et petits-enfants ;
- de favoriser les relations et les échanges intergénérationnels, en France et ailleurs.

Elle a organisé le 21 octobre 2008 à la salle André Latreille, une conférence d'un sociologue sur "Les conduites à risque concernant les adolescents et les jeunes" (entrées tout public et gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 73 € HT.

- **L'Association Chœur et Orchestre XIX** : 11, montée Nicolas de Lange – 69005 Lyon, a été créée en 1991 par Jean-Philippe Dubor, chef d'orchestre et directeur musical de l'ensemble. Depuis 1995, il est entièrement composé de musiciens professionnels et d'un chœur d'une cinquantaine de chanteurs, dont la moitié sont aussi des professionnels.

L'orchestre met en avant la dimension sacrée de la musique et privilégie le répertoire romantique et les œuvres écrites entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle.

Elle a organisé à la salle Rameau le 22 octobre 2008, dans le cadre de la Semaine Bleue, un concert destiné aux personnes âgées n'ayant pas la possibilité d'accéder facilement à la culture. Ce concert "Verdi, deux opéras au rythme d'enfer" a été soutenu par la Fondation Apicil et a bénéficié d'une subvention de la Ville de Lyon. L'entrée était bien évidemment gratuite.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 824 € HT.

- **La Compagnie des Troubalours** : 18D, avenue de la Constellation – 69160 Tassin la Demi-Lune, est une compagnie de théâtre, qui joue pour diverses associations humanitaires ou d'aide à la recherche médicale.

Elle a organisé plusieurs représentations à la salle Paul Garcin les 14 et 15 novembre 2008 en association avec l'ensemble des associations ayant signé la Charte des Hospices Civils de Lyon, les Restos du Cœur et l'Association Culture du Cœur (entrées tout public et tarifs associatifs < 11 €).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 930 € HT.

- **La Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est** : 4, rue Président Carnot – 69002 Lyon, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Elle a organisé les 20, 21 et 22 novembre 2008 à Lyon les Journées de l'Economie, manifestation destinée à promouvoir et démocratiser la science économique par le rapprochement et la confrontation de l'ensemble des acteurs

du monde économique. Cette manifestation présente un intérêt local, puisque'elle a fait de Lyon le pôle français de la discipline économique pendant trois jours. Dans ce cadre, elle a réservé pour des conférences les salles Molière et Rameau le 20 novembre 2008 (entrées libres).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 2 196 € HT. Les frais de captations audiovisuelles sans exonération se sont élevés à 439,20 € HT.

Total des frais sans exonération : 2 635,20 € HT.

- **L'Association R.A.D.O.T. (Rhône-Alpes Dépendances Objectif Toxicomanie)** : 3, rue de la Bannière - 69003 Lyon a pour objet l'accueil, l'écoute, l'hébergement et l'accompagnement social de toute personne ayant ou ayant eu un problème de dépendance aux produits licites ou illicites et notamment de venir en aide aux mères, futures mères et femmes en difficultés face aux conduites addictives.

Elle accueille ces personnes dans deux permanences situées dans les locaux de la maison de quartier du 3^e arrondissement et de la mairie du 9^e arrondissement.

Elle a organisé le 28 novembre 2008 à la salle du Foyer de Montchat une soirée théâtrale, où a été présentée une comédie d'un auteur régional (entrées tout public et tarifs associatifs < 11 € + gratuité pour < 16 ans et étudiants).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 346 € HT.

- **L'Association Une Souris Verte** : 279/281, rue André Philip – 69003 Lyon, travaille depuis plus de quinze ans pour une meilleure intégration des enfants en situation de handicap dans les structures de la petite enfance.

Elle gère à Lyon 3^e en particulier une crèche halte-garderie pionnière pour l'accueil d'enfants différents avec des enfants valides, un centre de formation pour les professionnels de la petite enfance, ainsi qu'un centre de documentation et anime le réseau Différence et Petite Enfance, rassemblant des structures municipales et associatives.

Dans le cadre de ses activités, le réseau propose régulièrement des soirées théâtre sur le thème de la différence, qui sont ouvertes gratuitement aux professionnels et aux parents. Elle a organisé le 29 novembre 2008 à la salle Paul Garcin, un spectacle humoristique, suivi d'un échange-débat avec le public (entrées tout public et gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 275 € HT (arrhes versées : 95 € TTC).

- **L'Association Com' Expression** : 92, rue des Charmettes – 69006 Lyon, a pour but de favoriser la création artistique et des actions de formation aux pratiques artistiques.

Ces actions sont dirigées vers des publics initiés ou non, relevant notamment du secteur de « l'inadaptation sociale », dans une logique d'accessibilité à la culture. L'Association favorise les initiatives liées à la citoyenneté.

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, elle développe une action phare intitulée "L'art comme une passerelle entre deux générations", qui a permis depuis 18 mois à plus de 100 jeunes Lyonnais de rencontrer 200 personnes âgées en maison de retraite, en proposant des ateliers décentralisés et des spectacles sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires avec un média artistique.

Dans ce cadre, elle a organisé un spectacle de Noël pour les enfants le 30 novembre 2008 à la salle Rameau (entrées tout public et gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 730 € HT (arrhes versées : 250 € TTC).

- **L'Association La P'tite Boîte à Musique** : 6, rue de Vauzelles - 69001 Lyon, est une école de musique associative du 1^{er} arrondissement, qui a pour objet l'approche et l'approfondissement de l'activité musicale, en direction d'un public local de tous âges et par des moyens diversifiés : cours, séminaires, conférences, concours, manifestations publiques ou privées. Elle remplit donc un rôle social et culturel au niveau local.

Elle a organisé le 17 décembre 2008 à la salle Paul Garcin, un concert des élèves de l'Association associé à la Fête de Noël (entrées tout public et gratuites).

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 275 € HT. »

Où l'avis de sa Commission Immobilier – Bâtiments ;

DELIBERE

- **L'Association Espace 44 – Rhône Alpes Scènes** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Paul Garcin du 9 au 17 octobre et du 27 au 31 octobre 2008, soit un montant de 525 € HT, correspondant à l'exonération des 28 et 29 octobre 2008 ;

- **L'Association Lea pour Samy – La Voix de l'Enfant Autiste** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle Victor Hugo le 14 octobre 2008, soit un montant de 295 € HT.

- **L'Association Ecole des Grands Parents Européens** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle André Latreille le 21 octobre 2008, soit un montant de 73 € HT.

- **L'Association Chœur et Orchestre XIX** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle Rameau le 22 octobre 2008, soit un montant de 824 € HT.

- **La Compagnie des Troubalours** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle Paul Garcin les 14 et 15 novembre 2008, soit un montant de 930 € HT.

- **La Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle Victor Hugo le 20 novembre 2008, soit un montant de 2 196 € HT, ainsi que de la totalité des frais liés à la captation audiovisuelle, soit un montant de 439,20 € HT ; la totalité de l'exonération s'élève à 2 635,20 € HT.

- **L'Association R.A.D.O.T. (Rhône-Alpes Dépendances Objectif Toxicomanie)** est exemptée de la totalité des frais liés à la location de la salle du Foyer de Montchat le 28 novembre 2008, soit un montant de 346 € HT.

- **L'Association Une Souris Verte** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Paul Garcin le 29 novembre 2008, soit un montant de 195,57 € HT.

- **L'Association Com' Expression** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Rameau le 30 novembre 2008, soit un montant de 520,97 € HT.

- **L'Association La P'tite Boîte à Musique** est exemptée totalement des frais liés à la location de la salle Paul Garcin le 17 décembre 2008, soit un montant de 275 € HT, correspondant à 1 jour de gratuité.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY